



ÉLECTIONS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

COMITÉ DIRECTEUR DU 29 AOÛT 2023

INVESTITURE DE LIGUE

Les candidats peuvent joindre à leur candidature, la présente attestation, certifiant qu'ils ont reçu l'investiture de leur Ligue, ce au plus tard le 30 juillet 2023. À défaut, il ne pourra pas en être fait mention.

Je, soussigné(e) en qualité de Président(e), atteste que

M. / Mme

a reçu l'investiture de la Ligue Motocycliste Régionale de

pour candidater à la :

Commission Motocross (1 poste à pourvoir) – Commissaire Technique ayant le niveau OCT2.

DATE

SIGNATURE

CACHET DE LA LIGUE